

RELATION

De ce qui s'eſt paſſé à Pau, à l'arrivée de M. le Duc DE GUICHE *& de M. le Comte* DE GRAMONT *ſon frere ; & Diſcours de MM. les Avocats.*

En Juillet 1788.

AU moment où nous nous attendions à de nouveaux coups d'autorité, nous apprimes que M. le duc de Guiche venoit en Béarn, avec le deſir, & dans l'intention d'y ramener la confiance & la paix. Le peuple, plongé dans la miſere, & menacé de la perte des privileges dont il eſt ſi jaloux, à cette heureuſe nouvelle, crut déjà voir le terme des maux qui l'accablent; des courriers l'eurent bientôt répandue dans tous les coins de la province. On ſe cherchoit, on ſe félicitoit; on ſe rappeloit que les Gramont furent toujours nos ſauveurs; que ſous Louis XIII, un miniſtre, violateur de toutes les lois, oſa renverſer nos états; mais ils ne tarderent point à être rétablis : le maréchal de Gramont, à qui ſeul nous dumes ce mémorable bienſait, s'empreſſa d'en venir conſigner de ſa propre main le monument dans nos archives, où il eſt auſſi ſaintement conſervé, que la mémoire en eſt profondément gravée dans le cœur de tous les Béarnois.

Depuis pluſieurs ſiecles, cette illuſtre maiſon eſt la protectrice du pays, qui s'honore de l'avoir donnée à la France. On ſe ſouvient, avec reconnoiſſance, de l'intérêt avec lequel M. le duc & madame la ducheſſe de Gramont l'ont toujours ſoutenu; c'étoit ici un nouveau témoignage de ſa bonté; on lui doit d'avoir vivement ſollicité cette faveur.

Dès long-temps auſſi nous nous entretenions avec complaiſance de ces nouveaux appuis, de ces rejetons dignes de leurs aïeux, que nous promettoient les ſentiments d'une mere devenue également chere & reſpectable aux Béarnois par ſes bons offices, les ſoins de ſa tendreſſe maternelle, & ſon enthouſiaſme pour leur pays. « On nous annonce, diſions-nous, M. le duc de Guiche; » nous allons donc retrouver le bonheur : c'eſt le génie de la » patrie que le Ciel nous envoie ».

Tel fut le cri général, & il n'y eut qu'un ſentiment dans tous les cœurs. La réflexion a ſuivi. Le retour ſubit du bien a paru moins facile; mais le préſage qui nous en étoit offert, n'a pas ceſſé un inſtant de nous paroître moins propice. Tant que le ſouverain trompé ne nous enverra que de pareils miniſtres, reſpirons; il veut qu'on l'aime, il veut qu'on le déſabuſe; la patrie n'eſt point encore en danger : ce ſont des défenſeurs, & des amis qui ſe rapprochent d'elle dans le malheur.

Une ſemaine ſe paſſa dans la plus vive impatience & les plus cruelles incertitudes. Cette nouvelle extraordinaire ſembloit à chacun comme un ſonge : plus on en deſiroit la réalité, moins on oſoit y

croire. Quel que dût être le dénouement, il nous étoit doux de pouvoir épancher, dans le sein d'un semblable consolateur, le sentiment de nos maux. Les courriers confirmoient nos espérances, & nous craignions encore de nous y livrer. Des citoyens étoient sur diverses routes; il n'entroit point une voiture dans la ville, qu'il n'y eût aussi-tôt un mouvement général. Enfin, le dimanche 13 juillet, à minuit, une des voitures de M. le duc se fait entendre; &, en moins d'un quart d'heure, il n'y eut citoyen, éveillé ou endormi, qui ne fût instruit de cet événement. Une victoire remportée ne produit pas de sensation aussi vive.

Le lundi, vers les dix heures & demie, M. le duc de Guiche arriva. A peine est-il dans les faubourgs, qu'il trouve, sur son passage, un concours de monde prodigieux; il eut l'attention d'ordonner que les chevaux allassent au pas, afin que personne ne courût le danger d'être blessé: les cris de *vive le roi*, *vive le duc de Guiche*, *vivent les Gramont*, le suivoient dans sa marche.

Il alla descendre à l'hôtel Duplan; là il fut accueilli, au sortir de sa voiture, par un peuple immense, qui le pressoit, en redoublant les cris de *vive le roi*, *vive le duc de Guiche*, *vivent les Gramont*. Les citoyens de la ville eux-mêmes avoient peine à concevoir d'où pouvoit sortir une si prodigieuse multitude. Ces deux jeunes seigneurs ne furent jamais témoins d'un spectacle aussi intéressant, & jamais ne furent environnés d'amis plus vrais, plus sûrs & plus fideles.

Vers minuit, le tambourin (1), la flûte & le violon se firent entendre dans le lointain; des flambeaux éclairoient une marche brillante & mélodieuse; elle approche avec ordre, & pénetre avec peine, à travers la foule, jusque dans les appartements: *C'étoit le berceau de Henri IV*. Pour le tirer du château où il est déposé, il faut y laisser quatre citoyens de la ville en ôtages. On vit à cette occasion, dans les rues, des citoyens saisis & attendris se prosterner respectueusement sur son passage.

Un homme vêtu dans le costume du pays, le précédoit. Il adressa à M. le duc, au nom du peuple, une harangue prononcée avec une modeste fermeté. Elle a déjà paru imprimée. M. le duc y répondit: « MESSIEURS, avant de vous adresser mes remercîments de l'accueil » flatteur que je reçois de vous, au nom du peuple, & des témoi» gnages d'attachement que ma famille sait bien apprécier, permet» tez que je me livre à l'attendrissement que j'éprouve, en voyant » le berceau de notre grand Henri, roi si cher à la province qui » s'honore de lui avoir donné le jour. Oui, MM., je partage votre » émotion, & suis aussi touché que reconnoissant, que vous m'ayez » mis à portée de lui rendre mes premiers hommages. Comme vous, » MM., je suis Béarnois; comme à vous, nos privileges me sont » précieux. Mes deux titres de *bon Béarnois* & de *Gramont* doivent » vous assurer que je ne suis point chargé d'ordres désagréables; mais » que je viens ici pour vous manifester les bonnes intentions du roi, » & son desir de voir renaître le calme & la tranquillité dans une pro» vince qui lui est particuliérement chere ».

(1) *Instrument du pays.*

A ces mots : *je suis bon Béarnois, je suis Gramont.* ... il fut interrompu par des cris redoublés de *vive le bon Bearnois, vive Gramont* ; & toute la nuit on ne cessa de répéter : *vive le bon Béarnois.* Ici l'on vit MM. de Gramont verser des larmes d'attendrissement : elles n'échapperent à personne. Jusqu'à présent on les aimoit pour leur nom & pour leur réputation ; dès cet instant, nous fumes leur propre conquête, & on ne les aima plus que pour eux-mêmes. Le peuple, qui ne ment ni ne flatte, leur prodigua mille témoignages d'attachement. MM. de Gramont toucherent, avec une sorte de sainte vénération, le berceau. Il reçut alors leur serment intérieur de dévouement éternel à des concitoyens, & à un pays dont la faveur est préférable aux honneurs, au crédit.

Ces MM. accompagnerent le berceau. Comme ils traversoient la cour de l'hôtel, le cortége s'arrêta, & la musique exécuta quelques airs Béarnois ; on remarqua qu'on n'entendit point, durant toute cette nuit, un seul air militaire. M. le duc suivit le berceau jusque dans la rue. Pendant cette cérémonie, le peuple faisoit lui-même la garde autour de lui, & le garantissoit des flots de plus de six mille personnes qui se pressoient, pour se trouver sur son passage.

Une heure étoit sonnée, quand il se mit à table. Le peuple remplissoit la cour, le jardin & les appartements. Loin que sa présence lui devînt importune, il défendit qu'on éloignât personne.

A deux heures, se firent entendre des chansons Béarnoises & Françoises, composées par allusion aux circonstances.

Le lendemain, mardi 15, M. le duc reçut la députation du corps municipal, & de diverses communautés. Un grand nombre de gentilshommes, qui étoient dans cette ville, furent, à midi, chez M. le marquis de Lons, le prier de se mettre à leur tête, pour aller rendre leurs devoirs à M. le duc. Tous furent charmés de son maintien, de sa noblesse, de sa raison ; tous aimoient à contempler dans deux freres le même amour du pays dont nous sommes animés ; & nous étions glorieux de pouvoir montrer de tels égaux à notre tête, & de tels représentants auprès d'un roi, pour lequel nous prodiguerions le même sang dont nous racheterions le salut de la patrie.

La plus grande partie de cette assemblée, ainsi que les chefs du corps municipal, dînerent chez M. le duc. On porta plusieurs santés. MM. de Gramont porterent celle du Béarn & des Béarnois : ils porterent la derniere de toutes, celle de *Henri IV*. Ici tout le monde se leva. Le syndic de la province embrassa l'auteur de cet heureux souvenir. On but, & les verres volerent par éclats.

L'après midi, M. de Gramont alla visiter les dames de la ville.

Le mercredi, 16 juillet, le tambour bat. On accourt. C'étoit la jeune bourgeoisie, habillée dans le costume du pays, ornée de rubans à la couleur de Gramont. Elle força M. le duc de Guiche d'accepter chez lui une garde d'honneur. Un corps de garde s'est emparé du vestibule. Il regne par-tout le plus grand ordre & la plus grande tranquillité.

Les membres du parlement avoient été, la veille, rendre visite à M. le duc. Il a prié le banc des présidents & les plus anciens con-

ſeillers, à dîner avec pluſieurs gentilshommes. Tous ceux qui ont eu l'honneur d'approcher MM. de Gramont, n'ont qu'une voix pour en faire mille éloges : une pareille unanimité de ſuffrages eſt rare. Nous n'avons plus ſongé à nos malheurs, à nos craintes, à nos alarmes ; eux ſeuls, dans une criſe auſſi violente, pouvoient venir nous faire oublier un inſtant nos maux, & nous donner quelque lueur d'eſpoir.

M. le duc de Guiche a déclaré publiquement qu'il n'apportoit parmi nous d'autre qualité, d'autre intérêt, d'autre vue, que celle d'un *bon Béarnois.* Nul ſoupçon n'eſt entré dans nos eſprits ; nous ignorons encore quel plan de médiation il vient offrir. Mais nous craignons qu'on ait voulu mettre les droits les plus ſacrés du pays, en oppoſition avec nos ſentiments pour une maiſon qui a toujours été chere aux Béarnois. Nos regrets ſeront extrêmes.

M. le duc de Guiche aura du moins vu notre ſoumiſſion, notre fermeté, notre attachement & notre fidélité. Dévoué, comme nous, à notre conſtitution ébranlée, il peindra au roi qu'il a l'honneur d'approcher, la pureté de nos ſentiments & la force de nos droits. Par lui, ſa majeſté jugera que nous ſommes dignes de ſa juſtice & de ſa bonté.

Il eſt allé le même jour, avec M. ſon frere, viſiter le château, où leurs ancêtres furent les ſerviteurs & les amis de nos ſouverains. Ils ſont reſtés long-temps dans la chambre où naquit Henri IV, & dans celle où ſon grand-pere, à ſa naiſſance, le tint dans ſes bras, & frotta ſes levres d'une gouſſe d'ail ; ils ont témoigné leurs regrets que ces lieux fuſſent habités, & qu'on ne les eût pas changés en un temple. On les a conduits dans l'appartement qu'habiterent pluſieurs mois feu M. le comte & madame la comteſſe de Gramont ; temps heureux, dont ils ont bien vu qu'on n'avoit point perdu le ſouvenir. Ils ont admiré ce ſite pittoreſque & riant.

Le peuple s'étoit raſſemblé dans les cours ; de nouvelles acclamations les ont accueillis au ſortir du château. De là ils ſe ſont rendus, ſuivis d'un grand concours de monde, dans le parc. Ils ont par-tout été frappés de la beauté du pays, de la richeſſe des payſages & des charmantes promenades qu'ils ont parcourues.

Le jeudi 17, M. le marquis & madame la marquiſe de Lons, leur ont donné à dîner dans les ſalles des états, avec la nobleſſe & une partie du parlement. Ce n'étoit point une fête : il n'y en a pas où regne la conſternation ; mais nous avons un inſtant perdu de vue nos maux, dans un lieu où nous voyons raſſemblés tant d'objets de tendreſſe, de reconnoiſſance & d'eſpoir pour notre nation.

Le portrait d'Henri IV orne les murs de cette ſalle ; celui de madame la comteſſe de Gramont s'eſt trouvé placé à côté de ce bon roi. Le portrait de notre protectrice a été deſcendu, conduit en triomphe auprès de la table, & ſa ſanté a été portée avec celle de Henri IV. L'enthouſiaſme tranſportant les eſprits, on a chanté en *chorus* un impromptu, dont le refrein étoit : *vive Gramont, vive Henri.*

On le chantoit encore quand des députés du peuple ſont entrés.

L'un d'eux adressant la parole à M. le duc, lui a représenté les maux de la province, ceux de la ville, & la subversion de nos loix constitutives. *Heureux ou malheureux*, a-t-il dit en finissant, *le Béarnois se rappellera sans cesse que vous avez fait pour lui tout ce qu'on pouvoit attendre d'un digne fils* des Gramont.

C'est pour la seconde fois que nous avons eu la délicieuse satisfaction de voir nos protecteurs répandre des larmes d'intérêt.

Cependant les chambres assemblées se sont occupées ce matin de la mission de M. le duc de Guiche: il a été pris un arrêté, qui contient les sentiments personnels les plus flatteurs pour M. le duc, mais dont le dispositif porte qu'il est impossible de condescendre à ses desirs. Ce parti étoit commandé par l'honneur: les vœux de M. le duc de Guiche étoient seuls capables de le rendre aussi pénible qu'il l'a été. On dit qu'il va envoyer un courrier à Versailles, & nous quitter demain, ou après-demain. Notre courage nous reste; mais à son départ notre affliction renaît, & nos malheurs recommencent.

Ce matin 18, un grand nombre de gentils-hommes se sont réunis pour rendre de nouveau leurs hommages à M. le duc: ils lui ont dit, après l'avoir assuré de leur dévouement & de leurs regrets:

« Votre présence est venue suspendre un instant nos maux: ils » auront produit un bien pour nous, celui de vous connoître, » pour ne vous oublier jamais. Daignez, M., dire au roi que » tels ont été les derniers mots de la noblesse de Béarn: *fideles » jusqu'à la mort, à nos lois comme à nos rois* ».

M. le duc a témoigné, avec des expressions pleines d'ame, l'intérêt qu'il prenoit au pays, le plaisir qu'il auroit à nous en donner des preuves, l'espoir de voir en d'autres temps resserrer les nœuds de l'amitié qu'il nous vouoit, & combien il se trouveroit heureux d'attester au roi notre amour & notre fidélité.

Ses prévenances, son affabilité, sa maniere de penser, sensible & modérée tout à la fois, ont enchanté tous les spectateurs.

Dans l'après-midi, les membres du parlement sont allés ensemble lui rendre visite.

Mais le bruit s'étant répandu qu'il partiroit peut-être cette nuit, toute la ville s'est portée dans son hôtel; c'étoit à qui le verroit, à qui l'approcheroit, à qui lui parleroit. Des musiciens amenés par le peuple ont exécuté des airs d'une mélodie douce & mélancolique: ils ont fini par celui de *la partie de chasse: vive Henri IV, vive ce roi, &c.* La foule entiere, jusqu'alors silencieuse & immobile, sortant comme d'une léthargie, a battu des mains, poussé des acclamations & fait chœur durant une heure avec les instruments. Ces chants tumultueux étoient sans cesse entremêlés par des *vive le duc de Guiche, vive le bon Béarnois, vivent les Gramont.* Cette scene bruyante & populaire a duré jusqu'à deux heures du matin.

Au point du jour M. le duc de Guiche & M. son frere ont pris le chemin de Bayonne, & ont été forcés de se laisser accompagner par quatre jeunes gens, détachés d'entre ceux qui, comme nous l'avons dit, ont, sans interruption, formé volontairement sa

ſa garde : vêtus dans le coſtume uniforme qu'ils ont adopté, ils courent à côté de la voiture, & ſont chargés de ne quitter MM. de Gramont, que hors du territoire de Béarn.

Telle eſt la relation de ce qui s'eſt paſſé ici dans le moment où le royaume entier a les yeux ouverts ſur nous. Elle a été fidelement tracée par une ſociété de Béarnois, qui en ont été les témoins oculaires.

DISCOURS

Prononcé le 16 Juillet 1788, à Monſieur le Duc de GUICHE, par Me. BARBET, Syndic ancien & député par l'Ordre des Avocats du Parlement de Pau, accompagné de pluſieurs de ſes Confreres.

MONSIEUR LE DUC,

PARMI les différents ordres & corps qui s'empreſſent à vous porter un tribut de reſpect & d'affection, l'ordre des avocats vient auſſi acquitter ſa portion de cette dette publique. Il dépoſe à ſon tour dans votre ſein, ſa part aux doléances de la patrie, comme il les a portées déjà au pied du trône, par l'entremiſe de la maiſon de Gramont, qui a bien voulu s'en charger.

Depuis près de deux ſiecles au moins, nous ſommes en poſſeſſion des actes de juſtice & de protection de cette maiſon : témoins pluſieurs de nos réglements ſtatuaires, déjà en 1622, 1624. M. le duc de Gramont poſſéde dans cette ſouveraineté une des douze grandes baronnies, recueillie de ſes peres. D'autres aïeux illuſtres, les Seigneurs d'Andoins, auſſi anciens que la nation Béarnoiſe, y furent à ce même titre une de ſes premieres colonnes. De quels yeux de complaiſance ne regardons-nous donc pas notre auguſte monarque, qui remet en vos mains l'exercice de ſon pouvoir ? Ah ! nous n'aurions pas été obligés de vous faire entendre nos cris de douleur, ſi votre ſageſſe eût été appelée plutôt à la manifeſtation de ſes volontés.

Cet avantage n'a été, enfin, que différé : le prince vous a appelé. Dépoſitaire de ſes intentions bienfaiſantes, c'eſt donc pour nous en faire goûter d'abord les fruits précieux ! Défenſeur né des lois & des droits de la patrie, vous allez donc les faire revivre ! Témoin de notre infortune, & contriſté avec nous, vous venez la faire ceſſer ! Qu'il nous ſoit permis, M. le duc, de nous livrer à ce doux eſpoir ; s'il nous étoit ravi, nous ne pourrions y ſurvivre.

Daignez conſidérer & repréſenter au roi, que nos maux ſont extrêmes.... C'eſt une ville principale & ſon grand peuple entiérement ruinés ; des milliers de citoyens, propriétaires, bourgeois, marchands, artiſans & autres, dont tous les moyens alimentaires, les capitaux même, tenoient à l'ancien état, enſevelis tout vivants dans le gouffre d'une miſere affreuſe qui les conſume. — C'eſt la ſûreté individuelle, violée par une multitude de crimes récents, de vols, de meurtres, d'incendies & autres attentats commis dans diverſes parties du reſſort, ſans obſtacle & ſans terreur. — C'eſt le peuple conduit par la famine, au déſeſpoir ; la patrie ſans conſtitution ; nos perſonnes & nos propriétés, ſans l'appui des lois antiques.

O vous, ami de l'humanité, modele des rois, à qui le Béarn s'énorgueillit d'avoir donné le jour, quel eût été, à ce ſpectacle, pour vos premiers ſujets votre douleur & votre attendriſſement?.... O vous, bon & grand Henri, qui régliez toujours vos intérêts par le bien public, votre puiſſance par la juſtice & les lois; pour qui & avant qui le conſeil du tribunal légal, par une vérification libre & éclairée, & de plus, l'avis, le conſentement libre & l'octroi des états, quand il étoit queſtion de contributions & autres objets importants, étoient des lois anciennes, conſtitutionnelles & inviolables, feriez-vous donc entiérement mort pour nous. . . . . Non!

Son eſprit, qui n'a ceſſé d'animer ce ſéjour antique, de ſa ſageſſe, de ſes conſeils, de ſa gloire, a parlé au cœur de ſon auguſte rejeton, qui nous envoie notre protecteur, notre ami, notre concitoyen. . . . . Nos maux ſont connus; auſſi-tôt ils ſont prêts à être effacés. Le remede eſt unique, urgent; le rappel de tout au premier état. La juſtice, ſans doute, va, de ſuite, ouvrir ſon temple! Elle ſe montre dans ſa ſplendeur, pour la gloire du prince, & la ſureté de la patrie, prononçant ſes oracles par l'organe de ſes vrais magiſtrats. Ils ſont à nous, établis par le contrat, garantis par la loi publique; affermis par la vertu, mere du reſpect & de la confiance, inamovibes, immuables comme elle.

Dès-lors tout reſſuſcite, tout revit. . . . Dès-lors auſſi, Monſieur le Duc, les Gramont, à qui nous devrons particuliérement de ſi grands biens, ne ceſſeront d'être l'objet de toute notre vénération & de notre reconnoiſſance.

CHANSON, Sur l'Air : *Vive Henri, Vive Henri.*

Du malheur victime innocente,
Le Béarn étoit aux abois :
Une main barbare & puiſſante
Alloit détruire tous nos droits :
La crainte & la triſteſſe
Se répandoient ſur notre front;
Mais la douleur fait place à l'alégreſſe.
Vive Gramont, vive Gramont.

Du roi que notre cœur révere,
Guiche, le digne favori,
Prend pitié de notre miſere,
Et ſauve les ſujets d'Henri.
Ce bon roi qu'il éclaire,
Jete les yeux ſur ce pays;
Célebrons tous notre roi, notre pere.
Vive Louis, vive Louis.

ALLÉGOURIE.

Deu parterre Béarnés, las nau miſcaïroulettes;
Deſpuich lou més de May aben quittat lou ſoum;
Deus gentius jardinez las diberſes flourettes
Qu'aben pergut l'aulou, lour eſclat, lour renoum.

Eres quèren en dou, lá terre que languibe.
Lou briulou printanié qu'ère desencourdat.
Tout qu'ey pareché mourt : nat boutou nou yessibe;
Lou parterre enredit que semblable encétat.
Per bonhur, ü Gramont, qu'ey labets arribat;
La yoye & lou plasé qu'animen son bisatye.
Son fray catdet, coum eth, qu'ey escarrabillat;
Que parechin touts dus, amics deu badinatye.
En lous beden, las flous deu parterre incantat
Qu'an représ autaleu lour baume & lour esclat:
Labets lous musiciens qu'an destacat lours lengues:
Deya Despuch long-tems placades au palat,
Nou fourniben pas plus ni cansous ni harengues;
Mes Guiche qu'ey biengut : que sera leu cantat,
Deus briulous ranimats que ban tene las cordes;
Lous Faunes, lous Sylvains, amassats dens las bordes;
Dab Suzette é Lîsis dansaran à lour soun;
E puích que trinqueran à l'aunou de Gramont.

DISCOURS *à M. de Guiche, par le Peuple.*

LA justice étoit suspendue, un Sénat auguste privé de ses fonctions, le peuple réduit au désespoir. Une démarche excusable de la part des citoyens, qu'on a qualifiée de révolte, avoit rappelé des Magistrats respectables. Le Roi, mal instruit, nous menaçoit des effets de sa colere : notre situation douloureuse émeut votre pitié ; vous suspendez les malheurs prêts à fondre sur nous ; vous paroissez, la joie succede à la tristesse. Nous mettions notre confiance en vous ; mais, vain espoir ! On nous avoit annoncé des ordres favorables, & on veut enlever une seconde fois nos peres ! Vous précipitez votre départ ; à peine venu, vous nous abandonnez, vous voulez quitter vos enfants ! La mort ne nous effraye pas ; la crainte de voir le berceau d'Henri violé, nos privileges foulés aux pieds, nos Sénateurs arrachés à leurs fonctions, voilà les maux qui peuvent nous accabler : il n'est pas un de nous qui n'offrît sa tête à la hache, s'il pouvoit ainsi parer les coups mortels qu'on veut porter à notre liberté. Si votre devoir, Monsieur le Duc, vous éloigne de nous ; si nous sommes privés de votre présence, du moins que nous ne le soyons pas de votre protection. Daignez vous souvenir que vous êtes Béarnois, que votre maison fut toujours l'appui de cette souveraineté. Daignez rappeler au Roi ses serments, & son contrat avec nous. Veuillez lui dire que ce peuple, qu'on lui a peint rebelle, est le plus soumis & le plus attaché à ses maîtres ; mais qu'il réclamera jusqu'à la mort ses privileges, les lois constitutives de la monarchie, & des Sénateurs estimables, qui seront peut-être victimes du zele & du patriotisme. Tels seront toujours nos sentiments ; nous y joindrons, M. le Duc, la reconnoissance que nous vous devons pour vos bons offices. Heureux ou malheureux, le Béarnois se rappellera sans cesse que vous avez fait pour lui tout ce qu'on pouvoit attendre d'un digne fils *des Gramont.*

A PAU, de l'Imprimerie de P. DAUMON, Imprimeur du Roi, Place de Gramont. *Avec permission.*